

leurs dépenses courantes au Canada pour la recherche et le développement scientifiques sur la moyenne des dépenses ainsi faites au cours des cinq années précédentes.

Les sociétés doivent s'engager à exploiter les résultats de leurs travaux en matière de recherche et de développement au Canada, et doivent pouvoir vendre à n'importe quel pays dans le monde les produits issus de ces efforts. Jusqu'à ce jour, soit au 2 décembre, nous avons reçu 728 demandes de subventions pour une valeur totale de 44.5 millions de dollars. En tout, 318 demandes représentant 8 millions de dollars ont été agréées, et les affectations de 1968-1969 s'élèvent à 31.3 millions de dollars.

Le dernier des programmes relatifs à la recherche industrielle, c'est le programme pour l'avancement de la technologie industrielle (PATI). En vertu de ce programme, le ministère finance en partie le développement de produits ou de procédés nouveaux ou améliorés, se rattachant à des progrès marquants de la technologie et qui semblent se prêter à l'exploitation commerciale. Le ministère débourse 50 p. 100 des frais de développement. Si le projet est couronné de succès, un remboursement est prévu, mais non en cas d'échec.

Nous avons autorisé en 1968 quarante nouveaux projets de développement, à un coût prévu de 8 millions de dollars, ce qui porte à 160 et à un coût de 44 millions le nombre total de projets entrepris dans le cadre de ce programme depuis son inauguration.

Cela vaut la peine de remarquer que plusieurs entreprises qui ont vu leurs projets aboutir ont commencé à rembourser la contribution du ministère. En outre, 22 de ces projets ont porté fruit. Leur coût fut de 1.4 million de dollars et les possibilités de ventes se chiffraient à 95 millions de dollars pour cinq ans. Nous constatons donc qu'un placement de 1.4 million permet de prévoir pour ces produits canadiens des ventes de 95 millions. C'est une marge de bénéfice spectaculaire. Je ne saurais dire qu'il en soit de même dans tous les cas, mais ce fut ainsi pour un nombre encourageant de projets.

[Français]

J'aimerais terminer mes observations en consacrant deux minutes au «design» industriel. L'amélioration du «design» industriel ou, si l'on préfère, de l'esthétique industrielle, est un des moyens les plus importants de rendre les produits canadiens plus concurrentiels.

Le ministère a établi, à cette fin, plusieurs programmes d'aide à l'industrie et d'information au consommateur. Un montant de \$678,430 y sera consacré en 1968-1969. Mentionnons quelques-uns de ces programmes seulement.

[L'hon. M. Pepin.]

Le programme «Canada-Design '67». D'abord, je devrais dire que le mot «design» est accepté, même en français. Le programme «Canada-Design '67» a été entrepris en 1965 pour encourager la fabrication de produits canadiens qui serviraient à l'exécution des projets du centenaire. Cette initiative a permis d'établir des listes de référence sur les qualités esthétiques des produits à l'intention des planificateurs des projets du centenaire.

Des catalogues «Canada-Design '67» ont été distribués à un grand nombre d'architectes, d'entrepreneurs et d'acheteurs, ainsi qu'aux détaillants et aux hommes d'affaires, tant au Canada qu'à l'étranger.

Afin de stimuler davantage la vente de ces produits, une série d'expositions «Design '67» ont été organisées dans divers centres du Canada et on attiré plus de 100,000 visiteurs. Les produits qui y ont été les plus remarqués ont été l'objet d'une forte publicité dans la presse canadienne et étrangère.

Pendant toute la durée de l'Expo '67, le ministère a effectué une étude des produits spécialement conçus pour notre Exposition universelle, afin de sélectionner ceux qui offriraient les meilleures possibilités de production à l'échelle commerciale. Ce projet est connu sous le nom de «Design Expo '67». On a ainsi relevé plus de 150 produits qui pourront être l'objet de promotion commerciale, et des catalogues ont été produits à ce sujet, donnant photos, nom du producteur, prix, etc., des produits ainsi sélectionnés.

Le ministère a organisé deux concours de «design» dont les frais étaient partagés avec des associations d'industriels. L'objectif de ces projets était de rendre hommage aux réalisations des concepteurs industriels canadiens, en offrant des prix pour les meilleurs ouvrages et des avantages publicitaires à leurs auteurs. Le concours de l'acier de charpente «Design Canada», destiné à récompenser les réalisations remarquables de l'application originale de l'acier de charpente à la construction des immeubles et des ponts, a attiré 62 concurrents.

Un autre concours a été organisé pour les ouvrages en béton. J'en ai toute une liste, monsieur le président, mais je fais grâce à la Chambre des détails.

L'année 1967 a vu l'aboutissement d'un important projet: l'ouverture du nouveau centre «Design Canada» de la Place Bonaventure, à Montréal. Ce nouveau centre est un foyer d'activité qui, encore une fois, tend à améliorer les qualités esthétiques des produits de l'industrie québécoise, en particulier, et de l'industrie canadienne en général. Par ailleurs, le centre «Design-Canada» de Toronto soulève un intérêt croissant chez le public: On